



Rapport Loi Energie Climat

Article 29

Exercice 2022

Mutualia Grand Ouest

Sommaire

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
1. ORGANISATION DE LA MUTUELLE	3
2. DEMARCHE GENERALE DE L'ENTITE SUR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE	3
2.1. RESUME DE LA DEMARCHE	3
2.2. CONTENU, FREQUENCE ET MOYENS UTILISES POUR INFORMER LES SOUSCRIPTEURS, AFFILIES, COTISANTS, ALLOCATAIRES OU CLIENTS SUR LES CRITERES RELATIFS AUX OBJECTIFS ESG PRIS EN COMPTE	7
2.3. PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISION POUR L'ATTRIBUTION DE NOUVEAUX MANDATS DE GESTION	7
2.4. ADHESION DE CERTAINS PRODUITS FINANCIERS, A UNE CHARTE, UN CODE, UNE INITIATIVE OU OBTENTION D'UN LABEL SUR LA PRISE EN COMPTE DE CRITERES ESG AINSI QU'UNE DESCRIPTION SOMMAIRE DE CEUX-CI	8
3. LISTE DES PRODUITS FINANCIERS MENTIONNES EN VERTU DE L'ARTICLE 8 ET 9 DU REGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019 SUR LA PUBLICATION D'INFORMATIONS EN MATIERE DE DURABILITE DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS (SFDR)	9
CONCLUSION	9

PREAMBULE

Ce rapport a pour objet de rendre compte de la mise en œuvre des critères Environnementaux, Sociaux et de Qualité de Gouvernance pour Mutualia Grand Ouest conformément aux dispositions prévues au V de l'article D. 533-16-1 du Code monétaire et financier pour les organismes ayant moins de 500 millions d'euros de total de bilan, conformément à l'instruction n° 2022-I-24 – Annexe A.

1. Organisation de la mutuelle

Mutualia Grand Ouest (MGO) est une Mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité, dont le siège social est situé au 4 rue Anita Conti, 56000 VANNES. Elle est agréée pour pratiquer en France les opérations relevant des branches 1- Accident, 2- Maladie, 20 – Vie/Décès et 21 – Nuptialité/Natalité. Elle est enregistrée sous le numéro SIREN 401 285 309. La Mutuelle est une entité faisant partie du Groupe Mutualia, composé de 4 mutuelles, d'une Union Mutualiste de Groupe (UMG) et d'une structure de réassurance (URM).

2. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En tant qu'acteur engagé pour la santé de tous, Mutualia Grand Ouest a pleine conscience de la nécessité d'agir aujourd'hui collectivement, pour la préservation d'un monde durable. Elle est consciente de la responsabilité qui est la sienne, en tant qu'entreprise, forte de ses valeurs et de sa capacité à agir à son échelle, pour contribuer à la réduction des gaz à effet de serre, directement dans le cadre de son activité et indirectement au travers d'une finance durable.

2.1. Résumé de la démarche

Mutualia Grand Ouest poursuit la conduite de ses engagements, débutée au cours de l'année 2018 sur le Grand Ouest en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Elle a ainsi défini sa raison d'être : « Créer du lien et contribuer à la bonne santé sur notre territoire du Grand Ouest ».

Son plan « AUDACE 2025 » affirme ses ambitions en exprimant une profonde interdépendance entre les ambitions de développement et de positionnement de la mutuelle, et ses engagements concrets en faveur de ses adhérents et de son écosystème, traduisant ainsi ses convictions profondes en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

C'est également la raison pour laquelle une fonction unique combine la responsabilité des projets stratégiques et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale au sein de l'entreprise.



Mutualia Grand Ouest a obtenu en février 2022 le renouvellement de son label LUCIE 26000, avec les félicitations du Comité pour son engagement (première labellisation obtenue en 2019).

Le choix du Label LUCIE 26000 est lié à la prise d'engagements dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue au regard des 7 piliers de la RSE, privilégiée plutôt qu'une démarche d'évaluation à un instant T.

Ce label permet d'engager la mutuelle de manière durable dans une démarche visant à associer l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes au regard des enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux et climatiques concernés.

Ce renouvellement s'est donc accompagné de 25 nouveaux engagements, à mettre en œuvre dans les 3 prochaines années.

Définition : La norme ISO 26000 est le premier standard international en matière de RSE. Elle propose des lignes directrices pour mener une démarche RSE. ISO 26000 est un document normatif qui a été publié en 2010 et sur lequel 99 pays ont travaillé pendant 5 ans.

Mutualia Grand Ouest a donc commencé depuis plusieurs années à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de ses activités, de manière volontaire, sans attendre les contraintes réglementaires.

Ainsi, depuis 2019, la mutuelle s'est engagée à améliorer significativement son impact environnemental et sociétal.

Son dernier rapport RSE (non obligatoire) a été publié de façon volontaire.

D'une manière générale, le label LUCIE 26000, combiné au projet AUDACE 2025 de la mutuelle ont impacté significativement les parties prenantes de la mutuelle :

- Adhérents :
 - Redistribution juste de la valeur générée aux adhérents : 80.3% des cotisations redistribuées en prestations de santé en 2020 (en cours de recalcul pour la période) ;
 - Frais de gestion maîtrisés : 19.50% en 2022 ;
 - Taux de satisfaction 2022 : 92% en BtoC et 85% en BtoB avec mise en place d'un plan d'amélioration associé ;
 - Mise en place d'une politique de redistribution de la valeur générée par la Mutuelle auprès de ses adhérents, validée en Conseil d'Administration du 26.05.2023.

Avec une ambition forte de développer les actions de prévention auprès des adhérents avec l'objectif de toucher au moins 1/3 de ses adhérents via une action de prévention à horizon 2025.

- Salariés
 - 1 responsable RSE nommée en 2021 ;

- 12 ambassadeurs de la RSE en interne se réunissent au quadrimestre pour faire vivre les engagements en la matière sur tous les métiers ;
- Engagement des collaborateurs : 92% des collaborateurs formés à la RSE en 2022, 32% ont réalisé leur bilan carbone dans le cadre d'un challenge interne en 2021 ;
- Employeur dynamique : +8.16% de l'effectif en CDI en 2022 ;
- Formation pour tous : 92% des collaborateurs ont reçu au moins une formation en 2022 avec 5.8 jours en moyenne par collaborateur ;
- Egalité Hommes Femmes : Indice de 95/100 en 2022 ;
- Challenge numérique destiné à réduire l'empreinte carbone liée au stockage numérique : Deux tiers des salariés ont participé.

Avec une ambition forte de développer les actions du Baromètre Social mis en place en 2022, et de répondre aux exigences de deux nouvelles chartes signées récemment, à savoir : « 1 jeune 1 solution » et la « charte de la diversité ».

- Gouvernance

- 3 administrateurs et la responsable RSE se réunissent en sous-commission RSE au quadrimestre pour faire vivre les engagements en la matière auprès du Conseil d'Administration ;
- La RSE est systématiquement mise à l'ordre du jour du Conseil d'Administration de la Mutuelle ;
- 100% des administrateurs formés à la RSE dans le domaine des assurances en 2022.

- Territoire et environnement

- Création de la « Fondation Mutualia Grand Ouest, agir pour l'avenir » en 2018, fondation opératrice en matière de santé, de prévention et de soutien au territoire ;
- Politique d'achats favorisant le territoire : 99% de fournisseurs français et 62% du grand ouest en 2020 (en cours de recalcul dans le cadre de la mise en place de notre politique d'achats responsables) ;
- Bilan carbone réalisé sur l'année 2022 pour lequel 1 plan d'actions est en cours ;
- Mécénat via notre Fondation Agir Pour l'Avenir : 17 structures accompagnées et 28 actions mises en place en faveur de l'intérêt général en 2022.

Avec l'ambition de mettre en place notre politique d'achats responsable d'ici à 2024, de déployer le nouveau site Prévention de la Fondation Mutualia Grand Ouest en 2023 et le plan d'actions de notre bilan carbone.

Sur l'axe environnemental, Mutualia Grand Ouest a réalisé son bilan carbone en 2022 afin de mesurer son impact sur l'environnement, dans la perspective d'engager une stratégie Climat structurée autour de 3 axes : réduction, évitement et contribution.

Mutualia Grand Ouest a fait le bilan de l'intensité carbone de son portefeuille d'investissements. Les émissions liées aux investissements représentent 95 % des émissions globales. Il s'agit donc d'un poste prioritaire en termes d'impact climatique.

La mutuelle gère l'ensemble de ses investissements en direct. Dans ce cadre et de façon systématique, lors d'appels d'offres pour des allocations ou ré allocations d'actifs auprès de nos différents partenaires, un critère d'investissement socialement responsable est intégré.

Dans le cas où l'ensemble des critères ci-après est respecté :

- Respect de notre politique d'investissements groupe ;
- Niveau de rendement attractif (au regard des besoins de financement de la mutuelle)
- Expositions aux risques limitées et maîtrisées.

Alors la décision finale de la commission finances se porte vers des investissements socialement responsables.

La commission finances, constituée de membres du Conseil d'Administration de la Mutuelle a listé un certain nombre de secteurs d'activité à exclure car n'étant pas en adéquation avec les valeurs et les engagements pris par Mutualia Grand Ouest : alcool, tabac, armement notamment.

Elle a conservé à ce stade la faculté d'orienter certains placements vers des opérateurs qui restent des acteurs clés en matière d'énergie, considérant la nécessité d'accompagner ces acteurs vers la décarbonation de leur activité.

Par ailleurs, une veille sur les fonds à impact est régulièrement réalisée, afin d'identifier de nouveaux placements pouvant faire sens en termes d'empreinte climat.

Enfin, dans le cadre de son plan AUDACE 2025, elle réfléchit à la manière d'accompagner la réduction des impacts écologiques des activités en soutenant des projets d'économie territoriale (contributeurs notamment au maintien d'une activité locale et à moindre émission de CO2).

Au regard des enjeux liés à la finance responsable sur les transitions écologiques et climatiques, qui ont été pleinement mesurés dans le cadre du bilan carbone réalisé cette année, une réflexion est en cours pour structurer la stratégie climat de Mutualia Grand Ouest, avec 2 objectifs complémentaires :

- La contribution active de l'entreprise à l'atténuation du changement climatique ;
- La transformation de l'entreprise dans le contexte de la transition vers un monde bas carbone.

Les premières étapes sur la dimension placements sont les suivantes :

I - Analyse du portefeuille d'investissements existants : Analyse des placements (par classe d'actifs / type de gestion / catégorisation ESG ou SFDR / alignement à la taxonomie) – Point sur le taux de couverture des données

II - Formation complémentaire à la finance responsable (triptyque risques-rendement-durabilité), sur les risques liés à la transition pour les portefeuilles d'investissements et les nouvelles obligations

réglementaires (LEC, SFDR, CSRD, taxonomie...). Celle-ci sera organisée au second semestre 2023 pour les membres de la commission finances, du bureau, la direction et les fonctions-clés de la mutuelle.

III - Rédaction conjointe d'une « Charte d'investissement durable » (intégrant notamment des exclusions normatives et sectorielles) complémentaire à la Politique d'investissements du Groupe, et destinée à accompagner la prise de décisions en matière d'investissements responsables.

Mutualia Grand Ouest se fera accompagner par un cabinet externe afin d'appréhender ces nouvelles obligations.

Dans un second temps, Mutualia Grand Ouest étudiera la fixation de critères d'évaluation des partenaires financiers selon des critères ESG, d'objectifs de durabilité du portefeuille sur la base d'indicateurs établis (trajectoire + horizon de temps) et d'indicateurs de suivi, dans l'optique d'aligner progressivement son portefeuille avec l'accord de Paris.

2.2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte

Mutualia Grand Ouest communique sur sa démarche au travers de son rapport RSE, publié de façon volontaire tous les 2 ans et relayé largement auprès de l'ensemble de ses parties prenantes : ses adhérents, collaborateurs, élus et partenaires.

Ce rapport rend compte des progrès réalisés mais également des challenges et engagements à venir pour la mutuelle en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

La mutuelle est également présente sur les réseaux sociaux et rédige chaque semestre le magazine « Entre nous » à destination de l'ensemble de ses adhérents.

De plus, Mutualia Grand Ouest s'attache à former ses administrateurs aux notions relatives à la RSE et a notamment formé l'ensemble de son Conseil d'Administration, ainsi qu'une partie de ses collaborateurs aux investissements socialement responsables.

Mutualia Grand Ouest proposera de mettre à disposition via le site internet Mutualia, l'ensemble des informations relatives aux engagements de la mutuelle en matière de Responsabilité sociétale et environnementale.

2.3. Prise en compte des critères ESG dans le processus de prise de décision pour l'attribution de nouveaux mandats de gestion

La mutuelle ne détient plus de mandat de gestion. En revanche, elle s'attache à nouer des partenariats financiers respectueux de ses valeurs et s'inscrivant dans le cadre de la durabilité.

Ainsi, elle a souscrit le 15 juillet 2022 à un AMC* (Actively Managed Certificates) par l'intermédiaire de la société Kepler Cheuvreux. Cet actif doté de près de 11 M€, prévoit l'exclusion des émetteurs ayant une

notation ESG inférieure à la moyenne (50 %) mais également des secteurs controversés (Armement, tabac, charbon thermique, Pétrole, gaz, alcool et nucléaire).

Cet investissement intègre un indice ESG actions européennes mais également des obligations dites « vertes ».

Kepler Cheuvreux s'est allié avec l'ISS ESG qui permet aux investisseurs et aux entreprises de bâtir une croissance durable à long terme en fournissant des données, des analyses et des informations de haute qualité. L'ISS ESG fournit des données climatiques, des analyses et des services de conseil pour aider les acteurs des marchés financiers à comprendre, mesurer et agir sur les risques liés au climat dans toutes les classes d'actifs.

2.4. Adhésion de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

Mutualia Grand Ouest est labellisée Lucie 26000 (label d'engagement pour une transformation durable) pour la première fois en 2019. Cette labellisation a été renouvelée pour 3 ans en 2022.

Certains actifs détenus par la mutuelle ont obtenu le label ISR :

- SCPI Primopierre ;
- SCPI Primovie ;
- SCPI Interpierre ;
- SCPI PFO2 ;
- SCPI Pierval Santé ;
- SCPI Eurovalys.

En 2022, l'Investissement Socialement Responsable représente près de 36 % du portefeuille de placements de la mutuelle.

Mutualia Grand Ouest va par ailleurs continuer à travailler dans les années à venir sur une approche par thématiques dont l'objectif est de sélectionner des fonds favorisant la santé et le développement du territoire du Grand Ouest.

Les prochaines années seront charnières pour MGO, pour le lancement d'une démarche d'engagement sur le volet environnemental suite au bilan carbone réalisé, sur ses placements financiers.

Mutualia Grand Ouest étudiera notamment la possibilité de travailler avec des opérateurs signataires de la Charte des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable).

3. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Produits financiers mentionnés en vertu de l'article 9 :

Actifs	Montant	Quote part des actifs totaux
PRIMOPIERRE	803 098,55 €	0,99%
PRIMOVIE	1 089 727,58 €	1,35%
EPARGNE FONCIERE	818 645,10 €	1,01%
PFO2	907 321,24 €	1,12%
TOTAL	3 618 792,47 €	4,48%

Produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 :

Actifs	Montant	Quote part des actifs totaux
INTERPIERRE France	528 528,00 €	0,65%
PIERVAL SANTE	536 940,00 €	0,67%
TOTAL	1 065 468,00 €	1,32%

La part globale des encours ci-dessus représente près de 4,5% du portefeuille global et 8% du portefeuille hors trésorerie, participations et immobilier en propre.

CONCLUSION

Mutualia Grand Ouest est mobilisée dans sa démarche RSE depuis l'année 2018 et s'est récemment engagée au travers de 25 nouveaux engagements à continuer d'améliorer son impact sur l'environnement, le social et au travers de sa gouvernance.

La révision régulière de son label LUCIE 26000 encourage la mutuelle à s'investir davantage et à intégrer de manière toujours plus importante les critères ESG dans ses activités et notamment dans le choix de ses placements financiers.

Aujourd'hui, les placements évalués selon des critères ESG représentent plus d'un tiers du portefeuille d'actifs de la mutuelle, et la mutuelle a engagé une réflexion de fond sur la manière d'amplifier son action en la matière.

Pour cela, Mutualia Grand Ouest s'accompagne de prestataires engagés en matière d'ESG et entend ainsi engager pleinement ses actions dans le principe de double matérialité.